

Circulaire de rentrée à l'attention des familles

Année scolaire 2021/2022

1. RENTRÉE :

Jeudi 2 septembre 2021

- 8h35 : **Terminale / Capa 2:** Accueil avec le professeur principal, en classe.
10h30 : **Première:** Accueil avec le professeur principal, en classe.
14h00 : **Quatrième / Troisième :** Accueil et réunion d'information avec les familles.

Vendredi 03 septembre 2021

- 8h35 : **Capa 1 / Seconde :** Accueil et réunion d'information avec les familles.

2. CONTRAT SCOLAIRE :

L'inscription dans l'établissement est prise pour l'année scolaire complète et pour un cycle d'études déterminé au préalable.

Il est rappelé aux familles que le montant annuel des frais est un tarif forfaitaire identique pour l'année scolaire comme cela a toujours été convenu lors de l'inscription de l'élève (ce prix est calculé avec le retrait des périodes de vacances, de stage, d'examens).

L'interruption de scolarité doit ; dans tous les cas être convenue au préalable entre le Chef d'établissement et la famille. Une lettre de démission est nécessaire. Tout mois commencé doit être payé dans sa totalité.

Les dispenses annuelles de cours d'Education Physique et Sportive ou le certificat médical d'aptitude aux activités sportives seront récupérées lors de la première heure de cours de sport par l'enseignant.